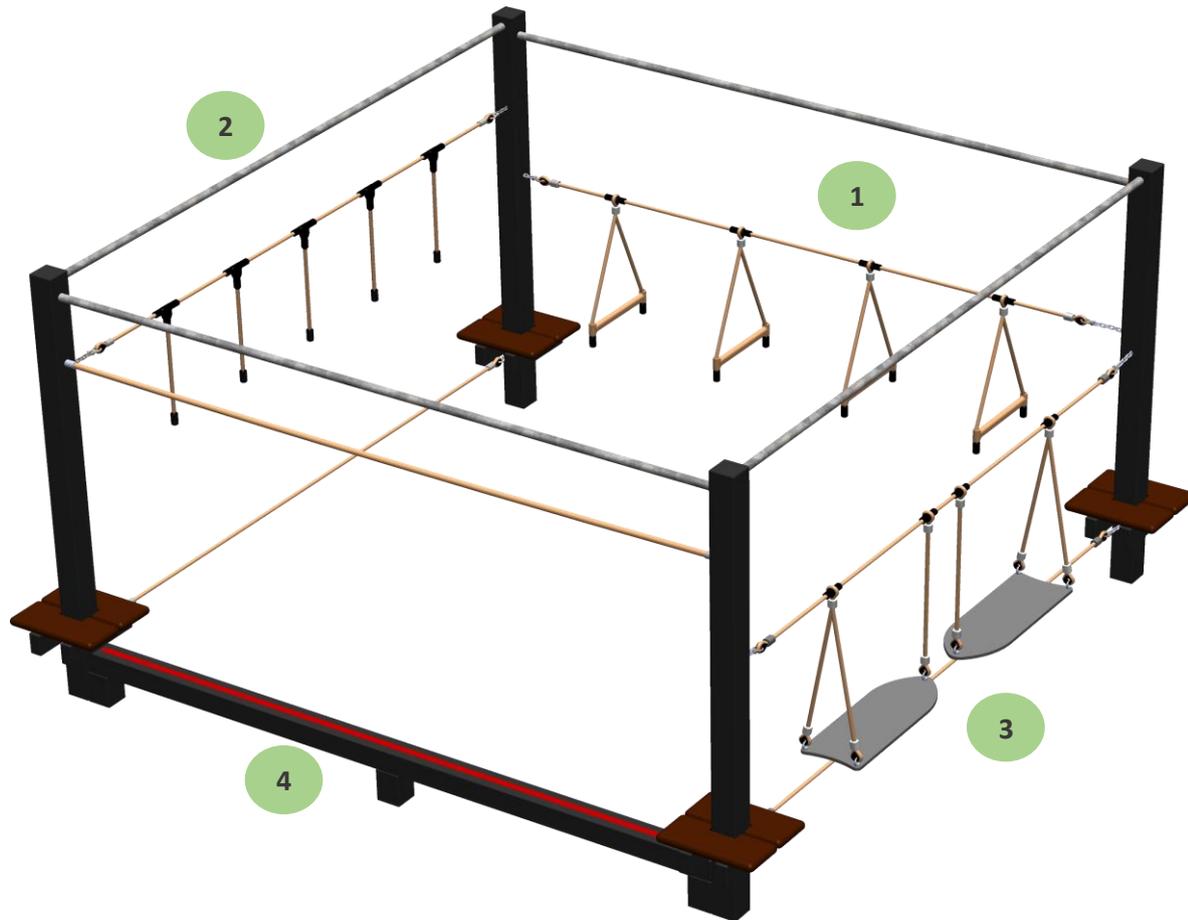


GAMME KRAPAT - Krapat 5



DIMENSIONS

| | | |
|------------|------|---|
| Longueur : | 3,31 | m |
| Largeur : | 3,28 | m |
| Hauteur : | 2 | m |

SURFACE D'IMPACT MINIMUM AUTOUR DU MODULE

| | | |
|------------|-------|----------------|
| Longueur : | 7 | m |
| Largeur : | 7 | m |
| Surface : | 49,00 | m ² |

DÉTAILS RELATIFS AUX FONDATIONS

| | | |
|------------------------|-----|----------------|
| Béton utilisé : | 350 | kg |
| TOTAL M ³ : | 0,5 | m ³ |

LISTE DES KRAPATS

- 1 Les étriers suspendus
- 2 La corde d'équilibre
- 3 Le surfer
- 4 La poutre d'équilibre

ÉXIGENCES RELATIVES A LA FINITION DU SOL

| | | |
|--------------------------|---|---|
| Hauteur de chute libre : | 2 | m |
|--------------------------|---|---|

| | | | |
|----------------------------|-----------------|---------------|------------------|
| Béton, enrobé et stabilisé | Terreau naturel | Sol engazonné | Copeaux de bois* |
|----------------------------|-----------------|---------------|------------------|



Gravier*

Sable*

Sol souple*

Dalles amortissantes*



Gazon synthétique et dalles*



* Selon la norme NF-EN-1176

NOS GARANTIES

Structure en plastique recyclé : **30 ans**

Elements de cordage : **5 ans** *

*Hors pièces d'usure et vandalisme.

Le cordage est considéré comme une pièce d'usure.

L'usure du cordage n'est pas prise en garantie.

Tout défaut de fabrication, ou problème avec les pièces de fixation, sera pris en garantie.

Les pièces de rechanges sont disponibles 10 ans.

Classe d'âge : 3 à 10 ans

Masse de la section la + lourde : 35kg

Conception et fabrication réalisée par : SARL ESPACES RENARD (Lorient)

PAGE :

1/4

INSTRUCTIONS RELATIVES AU MONTAGE ET A LA MISE EN FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT

Instructions de montage et d'installation des équipements de jeux à l'aide du plan et de la notice fournis lors de la commande.

LISTE DES ÉVENTUELS OUTILS NECESSAIRES



Outillage pour réaliser les fouilles (minipelle, pelle, pioche, marteau piqueur...)



Perceuse / visseuse



Un kit d'embouts TORX



Un kit de forêts métaux



Des chevrons de soutien 30/40 ou 40/50mm



Un niveau à bulle



Un marteau et une massette



Une clef à pipe Ø17

DÉTAILS RELATIFS AUX FONDATIONS ET A L'ANCRAGE (exigences norme NF-EN-1176)

Les fondations doivent être conçues de façon à ne pas présenter de risques (par exemple, trébuchement ou impact). En présence de matériaux meubles (sable, par exemple), les fondations doivent être installées ou posées conformément à l'une des méthodes suivantes :

a) de façon à ce que les piédestaux, les socles et les éléments de fixation se trouvent à au moins 400mm sous la surface de jeu

NOTE : Cela n'inclut pas le fourreau des platines de fixation ou autre éléments similaires qui viennent en continuité du poteau attaché.

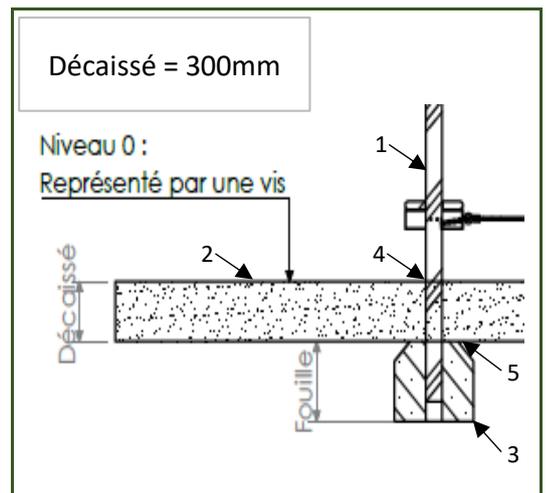
b) la partie supérieure des fondations doit être positionnée au minimum 200 mm sous la surface du sol, comme illustré sur la figure ci-contre

c) les fondations doivent être recouvertes par l'équipement ou des parties de l'équipement

d) les fondations doivent être formées par des sabots de support au-dessus du sol

e) Toutes les parties saillantes des fondations (telles que les extrémités des écrous) doivent être placées au minimum 400 mm sous la surface du sol, sauf si elles sont effectivement recouvertes.

f) Dans le cas où le matériau des poutres scellées est du bois, prévoir 5cm de gravillon au fond de la fouille pour le drain.



| LEGENDE SCHEMA | |
|------------------------------|---|
| 1 | poteau (pied) |
| 2 | surface du sol |
| 3 | fondation (plot) |
| 4 | vis symbolisant le niveau 0 (surface du sol) |
| 5 | partie supérieure de la fondation |
| Sur sol fluant : | Sol naturel, gazon, écorce, sable, gravier... |
| | Plot avec chanfrein R100 à 20cm du sol fini |
| Sur sol souple synthétique : | Sol souple synthétique avec dalle béton armée de 10cm |
| | Plot carré jusqu'à la dalle béton |

TEMPS DE SECHAGE : 21 à 28 JOURS (en fonction des conditions météorologiques)

Pendant le temps de séchage, garder les chevrons de maintien afin d'assurer le bon positionnement du module avant son utilisation

NB 1 : LORS D'UNE POSE SUR SOL SOUPLE (COULE), LES PLOTS BETON PEUVENT VENIR DIRECTEMENT SOUS LA DALLE BETON

| Matériau ^a | Description | Profondeur minimale | Hauteur de chute libre maximale |
|---|---|---------------------|---|
| | mm | mm | mm |
| Si, après un essai au tamis par exemple, le revêtement installé s'avère conforme à ce tableau ou s'accompagne d'un rapport d'essai conforme à l'EN 1177, aucun essai supplémentaire n'est exigé | | | |
| Gazon/terreau naturel | — | — | ≤ 1 000 ^d |
| Fragments d'écorces | granulométrie de 20 à 80 | 300 | 2000 |
| Copeaux de bois | granulométrie de 5 à 30 | 300 | 2000 |
| Sable ou gravier ^c | dimension granulométrique de 0,25 à 8 | 300 | 2000 |
| Autres matériaux et autres épaisseurs | Selon essai effectué conformément à l'EN 1177 | | Hauteur de chute critique telle que soumise à essai |

- Une fois implanté, l'équipement de jeux devra faire l'objet d'une réception conformément aux prescriptions de l'article 3 du décret 96:1136 du 18/12/96.

- L'aménagement de l'aire de jeux doit respecter le décret 96-1136 et respecter les recommandations du guide FD S54-203

La sécurité de l'aire de jeu doit être garantie et maintenue par le biais d'opérations de contrôle et de maintenance. La conception de l'équipement d'aire de jeux, les matériaux utilisés et l'âge de l'équipement doivent être des critères à prendre en compte.

- a) Pour les équipements d'aire de jeux ESPACES RENARD installés en bord de mer, retirez le sel tous les mois sur les parties en acier galvanisé ou INOX à l'aide d'un nettoyeur haute pression, pour les sections en plastique recyclé, cela n'est pas forcément nécessaire.
- b) Pour entretenir les parties en plastique recyclé sales, passer un coup de karher à l'eau **1 fois par an minimum**.
- c) Vérifiez régulièrement l'état de la surface d'impact celui-ci doit être plane et sans obstacle, de plus la hauteur du sol doit être à minima à fleur des vis symbolisant le niveau 0 (placées sur les pieds des modules)
- d) Il peut être nécessaire d'effectuer un serrage au niveau des vis ou des boulons si un mouvement inhabituel est constaté, sur les barreaux, planchers, traverses, tubes, plots....
- e) Aucune période de rodage n'est à respecter toutefois l'exploitant veillera à la stabilité des équipements surtout en cas d'utilisation intensive.
- f) En cas d'élément manquant ou de problème grave structurel, il est nécessaire de : stopper l'accès à l'équipement, de procéder au remplacement immédiat de la pièce ou de l'opération nécessaire à sa remise en fonction.
- g) L'installation de pièces de rechanges doit être conforme aux seules spécifications du fabricant.
- e) Vérifiez l'état de surface des de celles-ci tous les 3mois minimum

DÉFINITION DES NIVEAUX DE CONTRÔLE

a) contrôle visuel de routine :

1) contrôle destiné à identifier les risques manifestes pouvant résulter, par exemple, de l'utilisation normale de l'équipement de jeux, d'actes de vandalisme ou des conditions météorologiques.

NOTE 1 : Dans le cas d'aires de jeux soumises à une utilisation intensive ou faisant l'objet d'actes de vandalisme, un contrôle quotidien de ce type peut s'avérer nécessaire.

NOTE 2 : La propreté, la garde au sol des équipements, l'état de surface, les fondations apparentes, les arêtes vives, les pièces manquantes, l'usure excessive (des pièces mobiles) et l'intégrité structurelle sont des exemples de points de contrôle visuel et opérationnel.

b) contrôle fonctionnel :

1) contrôle, plus approfondi que le contrôle visuel de routine, destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité du module d'entraînement physique.

2) il convient de réaliser ce contrôle à des intervalles d'un mois.

b) contrôle annuel principal :

1) contrôle destiné à constater le niveau de sûreté du fonctionnement de l'équipement dans son ensemble, au moins une fois / an

Il convient de porter une attention particulière aux pièces et équipements « scellés à vie » dont la stabilité repose sur un seul poteau.

NOTE 3 : Le contrôle annuel principal peut nécessiter le déterrage ou le démontage de certaines parties.

GAMME KRAPAT - Krapat S

FICHE DE CONTRÔLE

| FICHE DE CONTRÔLE | | | | |
|--|--|--------|---------|-------------------------|
| NOM DU CONTROLEUR : | | DATE : | | |
| FREQUENCE: | POINTS DE CONTRÔLE | BON | MAUVAIS | REMARQUES PARTICULIERES |
| Hebdomadaire | Contrôle visuel structure (repérer les pièces manquantes, l'état de surface de l'équipement) | | | |
| | Présence et lisibilité des instructions d'utilisation, ainsi que de la plaquette référence du fabricant. | | | |
| | Contrôle des surfaces de réception, dégager tous les corps étrangers (cailloux, verres, branchages....) dans l'ensemble de la surface d'impact | | | |
| | Vérifier la non-apparence des vis symbolisant le niveau 0 | | | |
| | Vandalisme et divers | | | |
| Trimestrielle (reprendre aussi les points de contrôle hebdomadaires) | Vérifier le bon serrage de tous les boulons, écrous, tire-fonds, vis etc... | | | |
| | Vérifier la présence des bouchons de protection | | | |
| | Vérifier la stabilité de l'équipement | | | |
| | Vérifier l'état de la fondation | | | |
| | Vérifier les pièces manquantes ou cassées | | | |
| | Vérifier l'état des panneaux d'informations | | | |
| | Vérifier l'état des surfaces (arrêtes vives, fentes, fissures...) | | | |
| Annuelle (reprendre tous les points de contrôle) | En cas de dégradation grave, il est conseillé de démonter l'équipement. Pour ce faire, déterrer les fondations, reboucher les trous pour éviter les accidents. | | | |
| | Contrôler le niveau de sûreté global du module. | | | |
| | Vérification approfondie des scellements | | | |
| Tous les éléments constituant chaque équipement de jeux et toutes les pièces détachées sont disponibles uniquement à l'entreprise SARL ESPACES RENARD | | | | |